

# ACCORD APC et GPEC

## Analyse et position CGT

Avant la réunion 3

19 Juin 2020

A la fin de la réunion 2, la Direction avait demandé aux syndicats de venir pour la prochaine réunion 3 du 17/06 avec des propositions...

**Nous avons envoyé une analyse et la position CGT suivante le 16/06 :**

**Nous réfutons l'urgence de mettre en place un PSE car :**

- Le groupe Expleo doit avoir, au travers de ses 2 actionnaires, **les capacités financières** pour permettre aux sociétés de l'UES Expleo France **de prendre le temps** nécessaire afin de se réorganiser et ainsi **éviter des solutions irréversibles et catastrophiques sur le plan social**.
- La Direction se dit très intéressée par le **dispositif d'activité partielle longue durée** à venir. Nous estimons donc qu'il faut **patienter quelques semaines** afin d'en connaître les modalités, savoir s'il est applicable chez Expleo et **décider ensemble** s'il est pertinent d'y recourir ou pas.

### ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE (APC)

Ce type d'accord a très mauvaise presse et personne ne sera étonné que la CGT Expleo soit réticente d'une part à en négocier les modalités (certains diraient le poids des chaînes) et d'autre part à le signer.

Nous n'apprécions pas la contrainte imposée dès le départ par la Direction : un calendrier de négociation très court pour aboutir inéluctablement à un PSE, alors que ce type d'accord a pour vocation **d'éviter des licenciements**.

Cependant, nous ne disons pas qu'il ne faut rien faire.

Ce que nous demandons :

- **Suspension du projet de PSE**, avec objectif de l'abandonner par la mise en place de solutions de substitution si celles-ci nous semblent pertinentes et favorables aux salariés.
- Dans l'attente de connaître les détails **sur l'activité partielle longue durée, poursuite des négociations** afin d'explorer toutes les pistes possibles, mais **sans conclusion d'aucun accord avant d'en connaître les modalités définitives**.

**Poursuite** et si nécessaire correction du travail réalisé pour la **GPEC sur le classement des métiers** afin que chaque salarié sache se positionner par rapport aux emplois sensibles ou à risques, et en tirer les conséquences sur **d'éventuels besoin de formation**.

**La CGT s'est donc clairement positionnée contre la baisse des salaires lors de la réunion du 17/06**

Site internet : [cgtafr.free.fr](http://cgtafr.free.fr) Contact : [cgtextpleo@free.fr](mailto:cgtextpleo@free.fr)

Pour s'abonner à nos communications, envoyez un mail à : [com.cgtextpleo@free.fr](mailto:com.cgtextpleo@free.fr)